

UNEP-DHI Centre  
on water and environment



## *Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE*

# **Guide d'assistance pour l'étape 1 : Annexe 2 : Directives pour la participation et l'inclusion**

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de  
la GIRE

Mars 2020

## Pourquoi impliquer de multiples parties prenantes dans la GIRE

La participation des parties prenantes est inscrite au cœur des définitions de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Pour « promouvoir la gestion et la mise en valeur coordonnée des ressources en eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser, de manière équitable, le bien-être économique et social qui en découle sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux et de l'environnement », il est impératif que les parties prenantes dont les décisions affectent ces ressources s'engagent ensemble dans un dialogue ouvert et constructif en vue de prendre des décisions saines et équilibrées visant à répondre aux défis spécifiques liés aux ressources en eau.

### Participants aux consultations multipartites sur l'indicateur 6.5.1 des ODD

En ce qui concerne le suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD sur le degré de mise en œuvre de la GIRE, il est recommandé que les parties prenantes concernées au niveau national soient invitées à prendre part au processus de consultation, y compris (mais sans y être limité) aux ateliers-rencontres multipartites. Cela permet de favoriser une meilleure appropriation des processus de prise de décisions et de gestion de l'eau, en contribuant à faire du questionnaire d'enquête renseigné un outil de diagnostic plus fiable et plus utile pour les discussions et la planification à venir.

Dans le but de garantir un ensemble de réponses large, équilibré et consensuel dans le questionnaire d'enquête renseigné, il est conseillé que les parties prenantes suivantes, issues de différents secteurs et niveaux, soient considérées comme participants potentiels dans ce processus. Cette consultation peut avoir lieu dans le cadre d'un atelier ou plus, de diverses façons adaptées à la culture du pays, comme par le biais de questionnaires en ligne, entretiens individuels ou collectifs, groupes de travail, consultations avant et/ou après atelier, forums de discussions ou autres. L'organisation d'ateliers en ligne peut être utile pour permettre à davantage de parties prenantes de participer au processus. Cependant, le(s) facilitateur(s) doi(ven)t être conscient(s) que certains groupes de parties prenantes peuvent rencontrer des difficultés à prendre part à des réunions en ligne, pour diverses raisons. De ce fait, il est important de reconnaître ces difficultés afin d'assurer une large participation au processus. Les participants peuvent être issus des groupes suivants :

- **Autorités du gouvernement central** : représentants des principaux ministères chargés des ressources en eau et représentants d'autres ministères ou commissions impliqués dans ou ayant un impact sur les ressources en eau (p. ex., agriculture/élevage, exploitation forestière, énergie, environnement, tourisme, finance, changement climatique, gestion des risques, santé, etc.).
- **Niveau des bassins, des aquifères, des zones protégées et des villes** : autorités locales, représentants des zones protégées et organisations chargées de la gestion ou de la supervision des ressources en eau au niveau des bassins fluviaux, des bassins lacustres ou des aquifères, afin de garantir la cohérence des questions relatives aux « autres niveaux » sur le questionnaire. Sont également inclus les représentants des projets pertinents liés à la GIRE.
- **Communauté scientifique et technologique** : instituts universitaires, universités, instituts de recherche, groupes de réflexion et autres organismes susceptibles de disposer d'informations, d'études, de données et d'analyses pertinentes sur les différents aspects des ressources en eau.

- **Société civile** : organisations non gouvernementales, groupes communautaires, associations d'usagers de l'eau, organisations de protection de l'environnement et/ou organisations d'agriculteurs, avec un focus sur la gestion des ressources en eau.
- **Représentants pays des Nations unies et entités des Nations unies présents dans le pays** : les entités des Nations unies les plus pertinentes pour le développement durable, l'environnement, les questions sociales et le développement économique : <https://unsdg.un.org/un-in-action/country-level>.
- **Les personnes chargées des questions transfrontières relatives à l'eau** : le point focal national de l'indicateur 6.5.2 des ODD, « Proportion de bassins hydriques transfrontières où est en place un dispositif opérationnel de coopération en matière d'eau », afin de garantir la cohérence sur les questions transfrontières du questionnaire d'enquête.
- **Partenaires du GWP dans votre pays** : les partenaires du GWP représentent en ensemble de parties prenantes concernées par la GIRE et issues de différents secteurs : <https://www.gwp.org/en/partner/existing-partners/Partner-Search/>
- **Partenaires de Cap-Net dans votre pays** : réseaux et organisations de renforcement des capacités axés sur la gestion de l'eau : <http://www.cap-net.org/networks-partnerships/>
- **Communauté financière/bailleurs de fond** : fondations, organismes de coopération bilatérale et multilatérale, banques de développement régionales ou mondiales, et autres établissements financiers avec qui les opportunités identifiées lors de ce processus de renforcement de la mise en œuvre de la GIRE peuvent être alignées.
- **Commerce et industrie** : entreprises ayant une empreinte environnementale, sociale et économique significative, qui fournissent des solutions innovantes dans le domaine de l'eau et/ou qui ont un intérêt marqué pour les questions relatives à l'eau, qu'elles appartiennent au secteur des boissons, de l'agroalimentaire, de l'industrie minière, de l'énergie, du papier, des produits de consommation, du tourisme ou à d'autres secteurs connexes. Il est particulièrement important d'obtenir leur réponse à la question 2.1d sur la participation du secteur privé.
- **Points focaux nationaux pour d'autres objectifs et indicateurs des ODD liés à l'eau** : les représentants du gouvernement nommés comme points focaux pour chacun des objectifs et indicateurs des ODD liés à l'eau, y compris, mais sans y être limité, l'ODD 6. Les coordonnées des points focaux de l'ODD 6 sont en principe accessibles via les canaux gouvernementaux officiels, peuvent être obtenues sur le site web de l'initiative d'ONU-Eau pour le suivi international de l'ODD 6, ou peuvent être fournies par le GWPO.
- **Groupes de plaidoyer sur le genre** : Le troisième principe de Dublin souligne que « Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. ». La discrimination liée au sexe peut limiter les chances des femmes et des hommes d'accéder à des ressources en eau vitales, en restreignant leur indépendance. Limiter leur participation en raison de leur sexe peut avoir des répercussions injustes et répétées sur la vie des femmes comme des hommes, réduisant leur accès à des ressources productives. Identifier et impliquer des organisations engagées sur les questions de genre peut signifier que les opportunités et bénéfices des interventions relatives à l'eau sont accessibles aux hommes comme aux femmes, sur un pied d'égalité.
- **Groupes vulnérables, peuples autochtones compris** : Institutions et groupes organisés représentant les droits, intérêts et points de vue des groupes vulnérables, tels que définis dans le questionnaire sur l'indicateur 6.5.1. Il est particulièrement important d'entendre la voix des peuples autochtones, étant donné qu'on estime que les terres et les eaux qu'ils occupent

traditionnellement abritent la majorité de la biodiversité qui subsiste dans le monde. Obtenir leur avis sur la question 2.2c relative aux groupes vulnérables doit être un préalable. Dans ces cas précis, il est important de noter que le(s) atelier(s) peuvent avoir besoin de s'adapter à d'autres langues que la langue nationale prédominante.

- **Jeunes** : Impliquer à la fois les jeunes<sup>1</sup> et les jeunes professionnels<sup>2</sup> peut permettre d'augmenter la qualité et la pertinence des initiatives, des politiques et des programmes liés à l'eau, car ces derniers peuvent fournir des informations, des idées et des solutions innovantes. Les organisations de jeunesse qui sont déjà engagées dans le domaine de l'eau et du développement durable peuvent constituer un bon point de départ pour identifier les meilleurs participants. Les jeunes ne forment pas un groupe homogène et peuvent être issus de plusieurs milieux : chercheurs, société civile et tribus autochtones, entrepreneurs et jeunes professionnels de l'eau.

Certaines de ces parties prenantes peuvent apporter une contribution pertinente à l'ensemble des questions, tandis que d'autres auront un point de vue à partager sur certaines questions uniquement. Dans les cas où il est impossible pour les groupes des parties prenantes de participer à ou aux atelier(s), ils peuvent être invités à soumettre des propositions de réponse au questionnaires au facilitateur et au point focal de l'indicateur 6.5.1 avant le ou les atelier(s), de telle sorte que leur contribution puisse être prise en compte. Il peut être pertinent pour eux de répondre à toutes les questions ou uniquement à celles avec lesquelles ils sont le plus à l'aise.



GWP Youth Engagement Strategy



GWP Gender Strategy

<sup>1</sup> Le GWP définit les jeunes comme étant des personnes âgées de 15 à 35 ans.

<sup>2</sup> « Jeunes professionnels » fait référence aux récents diplômés âgés de moins de 35 ans qui ont une expérience professionnelle, selon la [GWP Youth Strategy](#) (stratégie d'implication des jeunes du GWP).